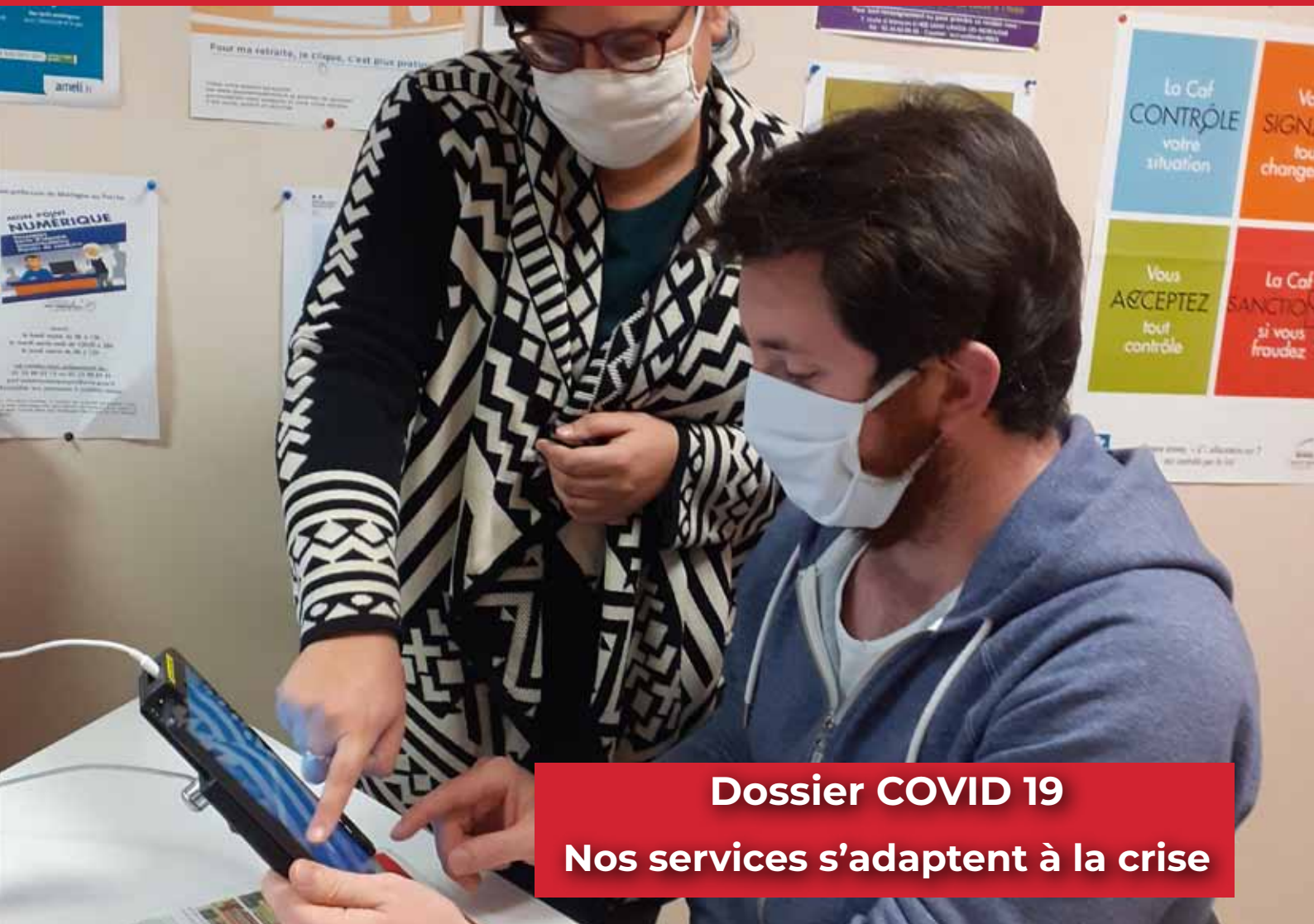


INTER' Actu

n°4 - 2021

Communauté de Communes des Collines du Perche Normand

Appenai-sous-Bellême / Belforêt-en-Perche / Bellême / Bellou-le-Trichard / Ceton / Chemilli / Dame-Marie Igé / La Chapelle-Souëf / Pouvrai / Saint-Fulgent-des-Ormes / Saint-Germain-de-la-Coudre / Saint-Hilaire-sur-erre / Saint-Martin-du-Vieux-Bellême / Val-au-Perche / Vaunoise



Dossier COVID 19
Nos services s'adaptent à la crise



> Une nouvelle équipe communautaire



> Le Pôle de Santé ouvre en ce début d'année



> Les rythmes scolaires en question

 **Collines du
PERCHE
NORMAND**
Communauté de Communes

SOMMAIRE

- 3** ÉDITO
- 4** **ELECTIONS COMMUNAUTAIRES**
La mise en place d'une nouvelle équipe
- 6** **COVID19**
Nos services s'adaptent à la crise
- 8** **SANTE**
Le Pôle de Santé ouvre en ce début d'année
- 10** **TOURISME**
Le tourisme au beau fixe
- 11** **ECONOMIE**
Les Zones d'Activité
Des formations adaptées
- 12** **AMENAGEMENT**
Le PLU intercommunal
- MOBILITE**
Le Transport À la Demande (TAD)
- 13** **ECOLES**
Les rythmes scolaires en question
Travaux de l'école de Bellême
- 14** **VIE ASSOCIATIVE**
Aux côtés de nos associations locales
- TRAVAUX - VOIRIE**
Une voirie qui tient la route
Travaux à l'étude
- 15** **SERVICES A LA POPULATION**
Les espaces France Services
- 16** **FINANCES**
Priorité à la maîtrise budgétaire

INFOS PRATIQUES



INTER'Actu n°4 - 2021

8 500 exemplaires imprimés
Directeur de publication :
Isabelle Thierry, Présidente
Vice-présidente déléguée à
la communication : Amale El Khaledi
Conception : CDC Collines du Perche Normand
Crédit photos : A. Pasquer / J. Dupré
S. Crémades / A. Guérin / C. Jouvenot
Impression : Imprimerie Bellêmeoise

Journal imprimé avec
du papier issu de forêts
gérées durablement.





> ÉDITO

Le 9 juillet dernier, j'ai été élue Présidente de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand. Vice-Présidente en charge des finances depuis la fusion en 2017, je suis également Maire d'Igé. Entourée de huit vice-présidents et de délégués communautaires des 16 communes, nous avons six ans pour réaliser un plan d'actions dont l'axe principal sera de valoriser notre territoire en le rendant encore plus attractif.

Malgré une crise sanitaire sans précédent, nous avons su faire face et assurer la continuité du service public tout en protégeant les agents de la collectivité et en restant à l'écoute des entreprises et des usagers.

Notre capacité d'adaptation et notre réactivité permettront de finaliser les projets en cours et de poursuivre la dynamique du territoire en s'appuyant sur les expériences de chaque élu et le professionnalisme des agents de la Communauté de Communes.

Notre territoire a de nombreux atouts et notre but est de développer nos zones d'activités tout en conservant un cadre de vie préservé en s'appuyant sur le futur document d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), véritable feuille de route pour les années futures.

En ce début d'année encore perturbé par la pandémie, je n'aurai malheureusement pas l'occasion d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire que vous connaissez toutes et tous. Je profite donc de ces quelques lignes pour vous souhaiter une année 2021 placée sous le signe de la solidarité et de l'espoir : espoir de sortir de ce contexte d'incertitude, espoir de retrouver les moments de rencontre et de partage avec ceux que nous aimons, sans crainte.

J'ai bien évidemment une pensée toute particulière pour nos entreprises, commerçants et artisans durement touchés par la crise et qui doivent pouvoir compter sur le soutien de chacun pour les aider à traverser cette épreuve. Mon attention va également vers les personnes âgées, fragiles ou isolées pour qui l'arrêt des activités associatives ou des interactions sociales est particulièrement difficile à vivre.

Je remercie enfin toute l'équipe qui a travaillé sur ce premier Inter'Actu de la nouvelle mandature et vous en souhaite une bonne lecture.



Isabelle THIERRY
Présidente de la CDC
des Collines du Perche
Normand



> 2020 : La mise en place d'une nouvelle équipe

Le 9 juillet 2020, les 37 délégués communautaires issus des nouvelles équipes municipales se sont réunis pour élire le bureau de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand. Zoom sur le territoire et la nouvelle équipe à votre service !

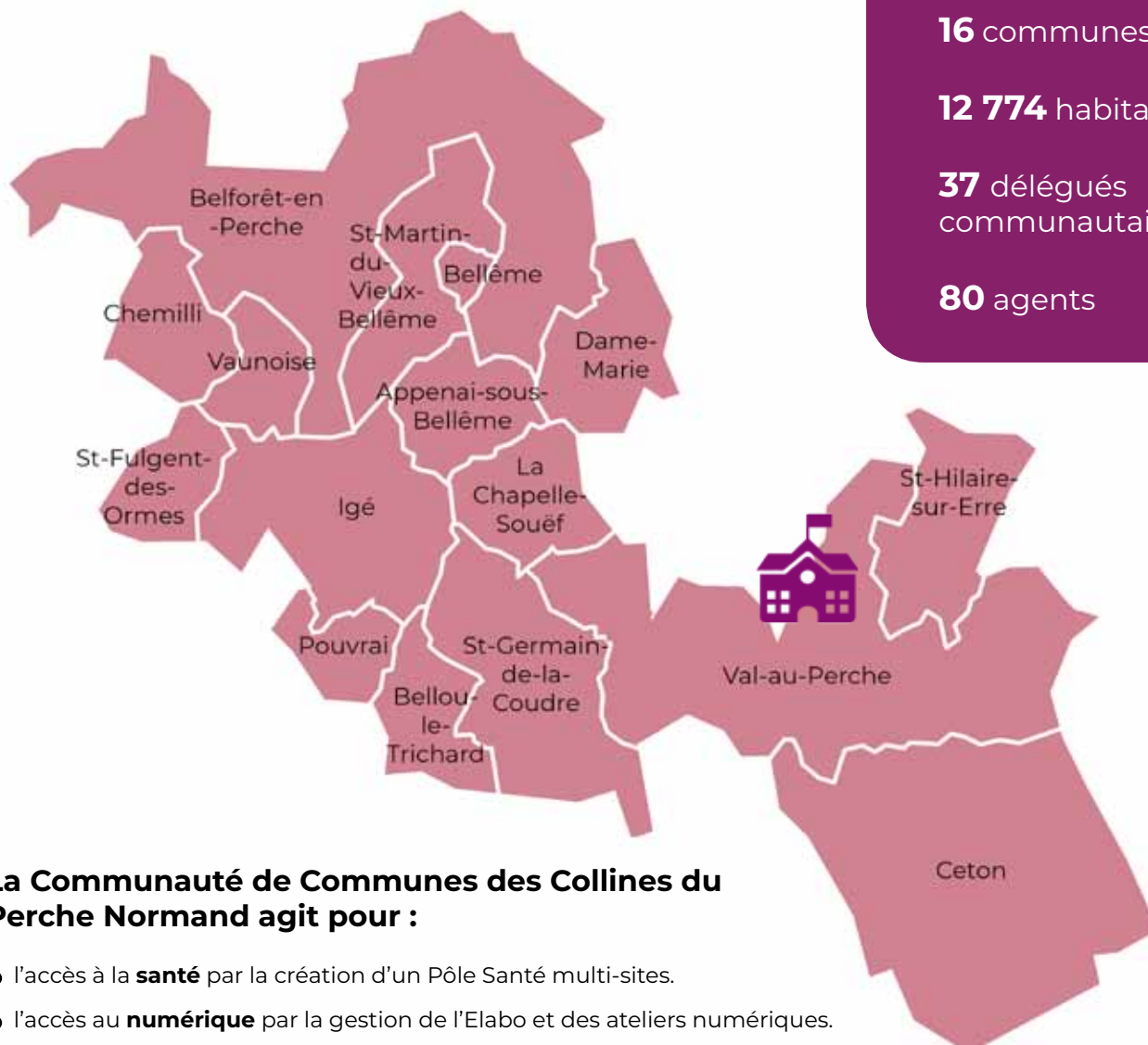
La Communauté de Communes des Collines du Perche Normand c'est :

16 communes

12 774 habitants

37 délégués communautaires

80 agents



La Communauté de Communes des Collines du Perche Normand agit pour :

- o l'accès à la **santé** par la création d'un Pôle Santé multi-sites.
- o l'accès au **numérique** par la gestion de l'Elabo et des ateliers numériques.
- o l'**éducation** avec la gestion des bâtiments, équipements et personnels scolaires et périscolaires.
- o le **développement économique** du territoire par l'accompagnement des entreprises, la gestion des zones d'activité, la promotion et l'animation touristique.
- o la **mobilité** avec la gestion du service de transport à la demande et les réfections de voiries intercommunales.
- o la **vie sportive et culturelle** par la gestion d'équipements sportifs, des médiathèques et le soutien aux associations.
- o les **services à la population** grâce aux espaces France Services, à l'agence postale intercommunale, la gestion des multi-accueils et relais assistantes maternelles.
- o l'**environnement** par la gestion du PLUi, des milieux aquatiques et du service public d'assainissement non collectif, et le financement du traitement des ordures ménagères.



> Vos élus



Isabelle THIERRY
Présidente
Igé



Sébastien THIROUARD
1^{er} Vice-président
Finances - Santé
Val-au-Perche



Amale EL KHALEDI
2^{ème} Vice-présidente
Numérique - Mobilité - Tourisme
Communication - Culture
St-Fulgent des Ormes



Jean-Pierre DESHAYES
3^{ème} Vice-président
Économie
Bellou-le-Trichard



Danièle MARY
4^{ème} Vice-présidente
Aménagement - Urbanisme
Environnement - SPANC
St-Germain-de-la-Coudre



Guy SUZANNE
5^{ème} Vice-président
Scolaire - Périscolaire
Belfrêt-en-Perche



Brigitte LAURENT
6^{ème} Vice-présidente
Activités sportives et de loisirs
Associations - Médiathèques
Ceton



Rémy TESSIER
7^{ème} Vice-président
Services à la population
Bellême



Jean-Claude LHERAULT
8^{ème} Vice-président
Travaux - Voirie
Val-au-Perche



Daniel JEAN
Appenai-sous-Bellême



David BOULAY
Belfrêt-en-Perche



Véronique CAFFIER
Belfrêt-en-Perche



Sylvie DESPIERRES
Belfrêt-en-Perche



Jacques DEBRAY
Bellême



Nadia DE KERMEL
Bellême



Anne-Marie SAC-ÉPÉE
Bellême



André BESNIER
Ceton



Patrick GREGORI
Ceton



Françoise NION
Ceton



Guy VOLLET
Ceton



Sylvie MABIRE
La Chapelle-Souëf



Anthony SAVALE
Chemilli



Angélique CREUSIER
Dame-Marie



Arnaud LOISEAU
Pouvrai



Jean-Fred CROUZILLARD
St-Germain-de-la-Coudre



Claudine BERAU
St-Hilaire-sur-Erre



Serge CAILLY
St-Martin-du-Vieux-Bellême



Jean-Paul ANDRE
Val-au-Perche



Alain DUTERTRE
Val-au-Perche



Martine GEORGET
Val-au-Perche



Anne GUILLIN
Val-au-Perche



Lyliane MOUSSET
Val-au-Perche



Jean-Jacques POLICE
Val-au-Perche



Jacques TRUILLET
Val-au-Perche



Lydie TURMEL
Val-au-Perche



Annie VAIL
Val-au-Perche



Séverine FONTAINE
Vaunoise



> Nos services s'adaptent à la crise

La continuité des services

Face à la crise sanitaire et aux différentes mesures gouvernementales de confinement et de restrictions, la Communauté de Communes a dû adapter ses services en mettant en place des plans de continuité d'activité et des protocoles sanitaires afin de permettre l'accueil du public en toute sécurité.

Ainsi, l'ensemble des équipes et responsables de services ont été mobilisés pour adapter les locaux et les modes d'accueil afin de garantir une continuité de service.

Des protocoles sanitaires spécifiques ont ainsi été déclinés pour chaque structure.

La communication avec les usagers des services a été renforcée, notamment grâce au site Internet et aux réseaux sociaux et déployée par mail directement auprès des usagers afin de garantir la réactivité dans la diffusion des informations.

Cette gestion de crise a été l'occasion d'expérimenter de nouvelles méthodes de travail et a suscité des réflexions sur les modes d'accueil, le fonctionnement et la réactivité des services.

Les valeurs du service public ont été renforcées et ont amené la Communauté de communes à proposer des solutions et des adaptations faisant appel à la créativité de ses collaborateurs invités à innover dans cette situation inédite.



L'accueil des enfants, une priorité

L'une des priorités durant le premier confinement était de permettre l'accueil des enfants des parents prioritaires, c'est-à-dire les personnels de santé mobilisés durant la première vague de l'épidémie et ayant besoin d'un dispositif de garde pour leurs enfants.

Nos crèches et les écoles de Valau-Perche et Bellême ont ainsi assuré un service d'accueil minimum grâce à la mobilisation du personnel. Une quinzaine de familles a ainsi pu bénéficier de ce service. Une permanence téléphonique a été mise en place pour répondre aux questions des

parents durant toute la période du confinement.

A partir du 11 mai, avec le déconfinement, nous avons pu ouvrir plus largement nos structures «petite enfance» avec des protocoles adaptés (pour les familles, les agents et les locaux, le réaménagement des espaces (dortoir, cuisine, salle de vie) et la mise en place d'une jauge limitée à 10 enfants. Bien que la jauge d'accueil ait été élargie dès le 22 juin, une majorité de parents ont attendu la rentrée de septembre pour faire réintégrer leurs enfants.



Les mesures sanitaires dans les écoles en 5 points :

- Nettoyage quotidien des sols et désinfection plusieurs fois par jour des points de contact (poignées de portes, interrupteurs, prises électriques...).
- Lavage régulier des mains des enfants et personnels.
- Mise en place d'un sens de circulation matérialisé par une signalétique au sol.
- Port du masque obligatoire à partir de 6 ans.
- Maintien de «groupes classes» et échelonnement des récréations pour éviter le brassage des enfants.



Les médiathèques en mode drive !

Pour répondre à la demande de ses abonnés durant les périodes de confinement, les médiathèques de Val-aux-Perches et de Bellême ont proposé, dès le printemps, un service drive. Avec un fonctionnement simple, les habitants ont pu continuer à emprunter des documents (livres, magazines, DVD, CD et jeux) sur rendez-vous en réservant par téléphone ou en ligne sur le site mediatheque.perchenormand.fr. Les inscriptions se sont poursuivies pendant tout le confinement.

En partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Orne, les abonnés ont également pu bénéficier gratuitement d'un accès à ArteVod, pour visionner des vidéos en ligne, ainsi qu'à la plateforme Skilleos qui propose plus de 1000 cours en ligne dans de nombreux domaines.

Contact : Le Theil, 02 37 49 66 36
mediatheque.leteuil@perchenormand.fr
Bellême, 02 33 73 16 80
mediatheque.belleme@perchenormand.fr

Aux côtés des entreprises durant la crise

Pas moins de 400 entreprises du territoire ont été contactées par nos services lors du premier confinement afin de leur présenter les mesures de soutien mises en place par l'Etat. Au total, 195 d'entre elles ont pu bénéficier du fonds de solidarité pour un montant de 766 415€.

La CDC a aussi participé, avec la Région Normandie, aux dispositifs « IMPULSION RELANCE » et « IMPULSION RESISTANCE » pour venir en aide aux entreprises non bénéficiaires des aides de l'Etat, ce qui a permis de soutenir 5 entreprises rencontrant de graves difficultés.

Les élus communautaires ont également fait le choix d'alléger les charges de certaines entreprises soit par le report de loyers, soit par l'exonération de ces derniers pour les plus touchées.

Charlotte Jouvenot, notre agent en charge du développement économique, reste à la disposition des professionnels souhaitant être conseillés et orientés dans leurs démarches. Elle accompagne également les entreprises industrielles du territoire pour répondre aux appels à projet.

Contact : 06 82 11 47 45
economie@perchenormand.fr

Et aussi...



Une carte interactive recensant les commerces ouverts et les services drive a été réalisée par le service tourisme et communication pour valoriser les initiatives de nos commerçants.



La piscine H2o.Perche à Ceton a maintenu l'accueil des scolaires au cours du second confinement recevant hebdomadairement 275 enfants, majoritairement issus des écoles du territoire. Un protocole strict a été mis en place tenant compte des recommandations du ministère des sports et de l'Agence Régionale de Santé.

L'agence postale intercommunale de Saint-Germain-de-la-Coudre a assuré une ouverture constante durant le confinement permettant l'accès aux services bancaires.

L'ELABO, des solutions de télétravail appréciées

La crise sanitaire a révélé de nouveaux besoins de la part des usagers, notamment en termes d'accès au numérique et aux nouvelles technologies. En effet, pendant les périodes de confinement, beaucoup de citoyens se sont installés dans le Perche, recherchant des solutions de travail à distance telles que celles proposées par l'Elabo à Bellême, offrant une connexion à Internet et des conditions de travail sereines. Le nombre des abonnés des espaces de coworking et de télétravail est passé de 24 à 54 en un an.

Pendant le confinement de mars-avril, le FabLab, atelier d'expérimentation technologique, était fermé au public ; mais un ingénieur polonais, de passage à Bellême et bloqué en France, en a profité pour y fabriquer des visières de protection à l'Elabo. Guidé à distance par notre animateur Thomas Debris, utilisant les ressources

disponibles (plexiglass découpé au laser, imprimante 3D...), une soixantaine de survisières ont été ainsi fabriquées et distribuées aux hopitaux et Ehpad locaux.

Avec le déconfinement, l'Elabo a pu reprendre du service et continue d'attirer professionnels et particuliers.

Contact : 06 26 63 44 55
numerique@perchenormand.fr



> Le Pôle de Santé ouvre en ce début d'année



Le Docteur Duval, dentiste, pourra accueillir ses patients sur le nouveau site dès janvier 2021.

Un projet fédérateur

Le Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire (PSLA) est une organisation pluridisciplinaire de professionnels de santé dans un bassin de vie. Il regroupe des professionnels de santé libéraux et peut aussi intégrer des acteurs des domaines médico-sociaux, en collaboration avec les structures et les établissements sanitaires existants sur le territoire.

Le projet de PSLA de la Communauté de Communes est né en 2012 à l'initiative des médecins et des élus locaux. Conscients des problématiques du territoire et intéressés par une dynamique pluridisciplinaire, une quinzaine de professionnels de santé décide, à la suite de plusieurs rencontres, de se regrouper au sein d'une association «Pôle de Santé Libéral Ambulatoire du Val d'Huisne», bientôt remplacée par une société interprofessionnelle de soins ambulatoires (SISA).



Commencés en juin 2019, les travaux du site de Val-au-Perche s'achèveront début 2021.

Question à ...



> **Sébastien THIROUARD**
Vice-président en charge
de la santé et des finances

Comment concevez-vous le rôle des élus dans l'accompagnement des professionnels de santé ?

« Pour renforcer notre attractivité auprès des praticiens, la construction de structures telles que les maisons de santé ou les pôles de santé est indispensable. Elle permet la création d'organisations attrayantes qui renforcent et développent la coopération entre professions médicales et paramédicales. Cet enjeu de territoire ne peut se concevoir sans l'aide de l'Etat, du Département et de la Région, qui nous accompagnent dans l'installation de nouveaux médecins. Cependant, nous devons aller plus loin dans l'accompagnement des professionnels afin de leur permettre d'avoir des conditions de travail optimales et bien sûr qu'ils se projettent dans l'avenir sur notre territoire. »

Les objectifs visent à maintenir l'offre de soins sur le territoire, à faciliter l'installation de nouveaux professionnels de santé et à offrir une prise en charge globale à la population en améliorant le parcours de santé et en fédérant les acteurs de santé présents. En outre, ce type de structure facilite et encourage les échanges et la concertation entre professionnels qui se cotoient au sein d'un même lieu.

Un Pôle Santé multi-sites

Les professionnels et les élus ont souhaité organiser ce projet en multi-sites avec un pôle principal à Val-au-Perche et des sites annexes à Ceton, Berd'huis et Saint-Germain-de-la-Coudre.

Le médecin généraliste constitue la pierre angulaire de chaque site, aussi le projet du site de Saint-Germain-de-la-Coudre est pour le moment suspendu en attente de l'arrivée d'un nouveau médecin.

Pour l'ensemble de ces sites de santé, la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand a privilégié un environnement accueillant et fonctionnel aussi bien pour les thérapeutes que pour les patients.

Le site de Val-au-Perche s'organise au sein d'un bâtiment neuf de près de 500 m² et accueillera deux médecins généralistes, un cabinet infirmier, deux kinésithérapeutes, un dentiste, ainsi qu'un local paramédical. Les praticiens ont à leur disposition des espaces communs, trois salles d'attente, un cabinet de télé-médecine pluridisciplinaire, ainsi qu'une salle de réunion/conférence. Les derniers travaux s'achèveront en février permettant l'installation des praticiens au début du printemps. Le dentiste pourra toutefois commencer à accueillir ses patients dès janvier.

Un financement multiple

La création des trois pôles de santé, à Val-au-Perche, Ceton et Saint-Germain-de-la-Coudre, représente un investissement total de 2 170 873 €, financés à 56 % par des aides de l'Etat (Dotation des Equipements des Territoires Ruraux et Dotation de Soutien à l'Investissement Local), de l'Union Européenne via le FEADER, de la Région Normandie et du Département. Les 37% du financement seront assurés par le recours à un emprunt.

ZOOM : Le Pôle de Santé de Ceton

L'antenne de Ceton est constituée d'un ensemble bâti réhabilité pour s'intégrer pleinement dans le patrimoine de centre-bourg, sur 250 m². Il accueillera un médecin, une podologue, une kinésithérapeute et un cabinet infirmier. Une salle de réunion et un cabinet pluridisciplinaire sont à disposition des professionnels.

Fin des travaux prévue pour février 2021.



> Un nouveau médecin à Bellême

Depuis le 15 octobre, le Docteur Pilar Cañadas Lopez reçoit ses patients à la maison médicale Blanche de Castille. Formée à la médecine de 2004 à 2010 à l'université de Grenade en Andalousie et après 10 années d'exercice en Espagne, elle a choisi la France et la Normandie pour proposer son écoute et ses compétences aux patients.

Deux facteurs ont motivé son choix : d'une part, une envie de découverte déclenchée par son professeur d'université, durant ses études, lui conseillant d'expérimenter un autre système de santé, une autre langue et d'autres méthodes de travail et d'autre part, une consœur d'université, le Docteur Aurora Santamaria, installée à la maison de santé de Bellême depuis 2019, qui lui vantait le lieu et la région avec enthousiasme. « Nous avons été accueillis, soutenus et accompagnés par les professionnels de la CDC et de Bellême avec beaucoup d'attention et de réactivité », souligne le nouveau médecin.

Afin de se familiariser rapidement avec le système de santé français, le Docteur Pilar Cañadas Lopez a été formée par la CPAM d'Alençon. Elle a ainsi découvert l'URSSAF, la méthode Maïa pour l'accompagnement des personnes de plus de soixante ans en perte d'autonomie, le système informatique, les télétransmissions et les aides de la CPAM prévues pour les zones sous-denses en terme

de médecins. En effet, les médecins doivent exercer au moins pendant cinq ans et réaliser un nombre d'actes minimal pour bénéficier des aides de l'ARS (Agence Régionale de Santé). En outre, en exerçant sur notre territoire, ils bénéficient d'exonérations liées à la ZRR (Zone de Revitalisation Rurale). Un soutien supplémentaire à l'installation très apprécié par le Docteur Lopez qui s'habitue déjà au climat percheron.



> Le tourisme au beau fixe



Un office rénové

Le 26 juin 2020, c'est un office de tourisme modernisé de fond en comble qui ouvrait ses portes pour une nouvelle saison touristique. Il faut dire que cette remise à neuf s'imposait, le bâtiment n'ayant que très peu évolué depuis sa construction dans les années 80. Les travaux, débutés en février, ont consisté principalement en la rénovation énergétique du bâtiment par l'isolation et les nouvelles huisseries, mais aussi au réaménagement intérieur permettant d'offrir un lieu plus agréable et plus spacieux pour les visiteurs. L'espace boutique a également été

agrandi et réaménagé pour valoriser davantage les différents produits. Covid-19 oblige, un protocole et une signalétique spécifiques ont été mis en place avec une touche d'humour appréciée par les visiteurs. La fréquentation estivale sur juillet-août, contre toute attente, a été maintenue et a même légèrement dépassé le niveau de l'année précédente qui était déjà très bonne.

Une borne 24/24h

Une nouveauté n'arrivant jamais seule, l'office de tourisme du Perche en Normandie a installé en juillet une nouvelle borne d'informations touristiques 24/24h sur la commune

de Val-au-Perche devant la CDC, venant compléter celles déjà existantes à Bellême et à La Perrière. Au cours du premier semestre 2021, une quatrième borne sera installée à Ceton au sein du nouveau Pôle de Santé, permettant ainsi de faciliter l'accès à l'information sur l'ensemble de notre territoire. Ces bornes tactiles sont recouvertes d'un film virucide pour une plus grande sécurité d'utilisation.

Des animations maintenues

Malgré les contraintes liées au covid 19, la majorité des animations proposées par l'Office de Tourisme ont pu avoir lieu en limitant les jauges et en renforçant le protocole sanitaire. Ainsi les balades en attelage et les visites commentées des Petites Cités de Caractère de Bellême et La Perrière ont souvent affiché complet, de même que les balades thématiques de l'été du vendredi soir qui ont été très appréciées par le public venu en nombre.

Contact : 02 33 73 09 69
sejour@perchenormand.fr

Question à ...



> **Amale EL KHALEDI**

Vice-présidente en charge du numérique, de la communication, de la mobilité, du tourisme et de la culture

En quoi, selon vous, la crise sanitaire que nous traversons peut impacter les pratiques touristiques ?

«La pandémie a modifié fortement les manières de voyager des touristes avec une préférence pour des destinations de proximité, de pleine nature et loin des sites surpeuplés. En cela le Perche a su tirer son épingle du jeu comme en témoigne la forte fréquentation estivale et son impact positif sur notre économie locale. Cette tendance, qui peut être durable, nous conforte dans l'orientation de nos actions vers la valorisation des activités de plein air comme la randonnée pédestre et des sites naturels à l'image de la forêt de Bellême.»

«L'automne est dans le Perche»



Si la saison estivale 2020 s'est avérée plus que satisfaisante, les inquiétudes étaient nombreuses sur l'arrière saison où l'on pouvait craindre une chute brutale du nombre de touristes. En partenariat avec les offices de tourisme du Perche ornaï, nous avons lancé, au début de l'automne, une campagne de promotion sur les réseaux sociaux. Elle a été bien accueillie et largement relayée.

> Les Zones d'Activité

Aménagement de la Zone de la Croix Verte

Le projet de la Zone d'Activité La Croix Verte située à Bel-forêt-en-Perche avait initialement été validé en incluant une voie de circulation centrale à sens unique. À la suite de l'installation des différentes entreprises, nous avons constaté que ce sens de circulation posait plusieurs problèmes sur lesquels il était urgent d'intervenir. La Communauté de Communes a ainsi engagé des travaux de réaménagement facilitant la circulation des poids lourds sur la Zone d'Activité.

Aujourd'hui, la première portion de 30 000 m² de cette Zone d'Activité est totalement commercialisée. Des travaux d'extension, démarrés en juillet 2020, s'achèveront début 2021. Cet agrandissement permettra l'accueil de 25 000 m² d'activités supplémentaires. Trois entreprises se sont d'ores et déjà positionnées pour s'y installer.



Zone des Boulaies

La Zone d'Activité des Boulaies est située sur l'axe stratégique de la RD 923 reliant La Ferté-Bernard et Nogent-le-Rotrou.

En 2019, il restait deux parcelles à céder. Depuis, deux entreprises artisanales finalisent leur projet pour s'y installer.

À la recherche de foncier

Nos Zones d'Activité sont occupées en totalité. Il est primordial de se doter de terrains aménagés disponibles pour favoriser le développement économique.

Sur le bassin de vie de Val-au-Perche, les sociétés recherchent en premier lieu la proximité de la RD923. Il s'agit d'un axe structurant qui permet une visibilité et un accès routier facilité.

Actuellement, la Communauté de Communes œuvre en partenariat avec deux entreprises pour trouver des terrains disponibles. Elles ont besoin chacune de 12 000 m² dans le cadre de leur croissance.

Contact : Charlotte Jouvenot, 06 82 11 47 45
economie@perchenormand.fr

Question à ...



> **Jean-Pierre DESHAYES**
Vice-président en charge
de l'économie

Quels leviers une collectivité peut-elle utiliser pour favoriser l'installation d'entreprises ?

«La loi NOTRE a fortement consolidé la place des Communautés de Communes comme interlocuteur principal des entreprises. Si c'est la Région qui conçoit et octroie les aides financières, nous devons pouvoir proposer aux entreprises une offre foncière et immobilière cohérente. L'attente sur la thématique de l'emploi et des formations de proximité est également forte pour nos entreprises et habitants, c'est pour cela que nous travaillons avec nos partenaires sur une territorialisation de cet enjeu crucial.»



Des formations adaptées

«Territoires d'Industrie» de la Vallée de l'Huisne, réunissant les bassins de Perche-en-Nocé, Nogent-le-Rotrou, Val-au-Perche et la Ferté-Bernard, poursuit son travail partenarial avec les entreprises industrielles.

L'une des actions phares du dispositif sur notre territoire réside dans le montage d'un « campus interrégional de la formation ». Pour élaborer le diagnostic des besoins des entreprises en terme de formation, la Banque des Territoires vient de missionner un cabinet d'études spécialisé. L'objectif de ce travail collaboratif est de pouvoir proposer, au plus près des habitants, des formations correspondant aux attentes des entreprises de notre bassin industriel.

Une grande entreprise industrielle de la Communauté de Communes étudie dès à présent l'installation d'un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) d'entreprises au sein de ses locaux.

> Le PLU intercommunal

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal dont le travail a commencé courant 2019 progresse. Malheureusement, les réunions de concertation auprès de la population n'ont pu avoir lieu comme prévu en raison de la crise sanitaire. Après la présentation du diagnostic du territoire aux services de l'Etat et aux chambres consulaires, une autre phase de rencontre avec les communes et leurs élus a pu se tenir pour recueillir leurs avis et attentes. Il s'en est suivi un travail sur la mise à jour des données sur les haies et les zones humides durant l'été. A la rentrée, les élus et structures environnementales ont pu transmettre leurs connaissances locales permettant d'alimenter la Trame Verte et Bleue, outil visant la préservation de la biodiversité pour permettre un développement urbain raisonné. Les élus ont d'ores et déjà commencé à travailler sur leur projet de territoire et les objectifs de son développement. A terme, ce projet sera formulé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), une des composantes principales du PLUi.

En 2020, deux procédures pour modifier les documents d'urbanisme opposables ont débuté. La première sur le PLUi du Pays Bellêmois corrigeant le zonage pour permettre le développement du camping, la consultation du public sur cette modification se tiendra du 4 janvier au 2 février 2021. La seconde concerne le PLU de Mâle, visant à répondre à la demande de développement d'activités économiques sur le territoire. Durant toutes les procédures, une notice du projet sera mise à disposition ainsi qu'un registre pour recueillir l'avis du public sur ce sujet, registre d'ores et déjà disponible au siège de la communauté de communes.

Contact : Martin Gibault
02 18 00 01 00
urbanisme@perchenormand.fr

Question à ...



> **Danièle MARY**
Vice-présidente à
l'aménagement, à l'urbanisme
et à l'environnement

Pourquoi faire un PLU intercommunal ?

« Lors de la fusion en 2017, les élus ont choisi de transférer à la communauté de communes la compétence en matière de document d'urbanisme. Le territoire étant partiellement couvert par des documents d'urbanisme plus ou moins récents, élaborer un PLUi permet d'avoir un document et une règle unique. Les élus porteront alors un projet commun de développement à plus grande échelle pour les 10 à 12 prochaines années. »



Le Carouge, commune de Belforêt-en-Perche.

MOBILITE

> Le transport à la demande

Le Transport À la Demande est un service de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand permettant de répondre aux besoins de mobilité de ses habitants. En utilisant ce service, les usagers peuvent bénéficier de trajets collectifs en taxi à des tarifs allant de 2€ à 18€ selon le motif et la distance. Seuls certains types de déplacements sont éligibles : par exemple se rendre au marché, à un rendez-vous médical en dehors du territoire (uniquement les après-midis), se rendre à la gare (selon votre zone), prendre une correspondance de bus, se rendre aux animations organisées par la CDC, ou tout autre déplacement sur le territoire intercommunal.



Ce service compte déjà de nombreux utilisateurs, puisqu'en 2019, pas moins de 3 922 trajets ont été réalisés et plus de 3 000 en 2020 malgré le confinement. Pour réserver votre transport, il vous suffit de nous contacter au plus tard la veille

avant midi de votre déplacement, ou le vendredi avant midi pour le lundi.

Contact : 02 37 49 63 51
Du lundi au vendredi : 8h45-12h et
13h30-16h30

> Les rythmes scolaires en question

L'actuel Projet Éducatif de Territoire, formalisant l'organisation des temps éducatifs sur le secteur de la Communauté de Communes, prendra fin en juin 2021. Dès à présent, l'ensemble de nos équipes travaille sur le prochain projet 2021-2024.

La question des rythmes scolaires est bien évidemment centrale et c'est pourquoi une grande consultation vient d'être menée auprès des familles, enseignants et agents des écoles afin de recenser les attentes et besoins de chacun par le biais d'un questionnaire. Le passage d'une semaine de 4,5 jours à 4 jours est l'un des principaux enjeux et tous les éléments doivent être pris en compte pour que chacun dispose des bonnes informations. En effet, ce basculement implique la suppression des Temps d'Activités Périscolaires et la mise en place d'accueil de loisirs les mercredis, avec une participation financière des parents. La décision sera prise en début d'année, suite à l'analyse des questionnaires, pour une application à la rentrée de septembre 2021.



> Travaux de l'école de Bellême



Le chantier de réhabilitation de l'école de Bellême a démarré au début de l'été 2020. Le chantier, prévu en 3 phases a débuté par la réhabilitation totale d'une aile de l'école, nécessitant une nouvelle organisation avec les élèves.

Ainsi, trois salles de classes ont été déménagées et un bâtiment modulaire a pris place dans la cour des élémentaires pour accueillir la garderie du matin et du soir.

La cour a également été séparée en deux. Les élèves cohabitent pour cette année scolaire avec le chantier.

Les élèves pourront prendre possession de la première aile réhabilitée à partir de février 2021 et la 2^{ème} phase pourra alors débuter. Ces travaux concernent à la fois la réfection de la toiture, l'isolation, le changement des portes et des fenêtres et une organisation des classes totalement nouvelle.

Les futures classes d'environ 60 m² seront dotées d'un sas d'accueil, d'espaces de rangement, d'un espace d'eau, etc.

Question à ...



> **Guy SUZANNE**
Vice-président en charge du scolaire et du périscolaire

Comment la CDC accompagne au quotidien le parcours éducatif des élèves ?

«L'école est le lieu où se joue l'avenir de nos futurs citoyens, il est indispensable que la CDC se donne les moyens d'offrir les meilleures conditions de scolarisation pour tous les enfants du territoire dans un souci d'équité et de fournir un cadre de travail efficace pour les enseignants.

Les moyens financiers déployés pour l'organisation d'activités périscolaires de qualité sont une traduction de la volonté de la CDC d'offrir aux élèves une découverte et une ouverture sur le monde. La CDC construit également des programmes d'investissement, que ce soit pour doter nos classes d'outils numériques ou dans le cadre de rénovations et d'entretien des locaux scolaires.»

Des effectifs stables

Les effectifs de l'année scolaire 2020-2021 se maintiennent avec 719 enfants, contre 710 l'an dernier. Ainsi aucune fermeture de classe n'est à déplorer à la rentrée 2020.

VIE ASSOCIATIVE

> Aux côtés de nos associations locales

L'année 2020 a été très particulière pour les associations, tant sportives que culturelles, qui dans la grande majorité n'ont pas pu reprendre une activité normale à cause de la crise sanitaire. Consciente de l'importance de maintenir le dynamisme associatif de son territoire, la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand, demeure, en complément des communes, un partenaire pour

soutenir la vie associative. Nous intervenons notamment avec la mise à disposition d'équipements comme les stades, gymnases, ou encore la Maison des Associations à Sérigny, commune de Belforêt-en-Perche, qui accueille gratuitement les associations en recherche de lieux pour la pratique de leurs activités.

Les associations potentiellement intéressées doivent se manifester auprès de notre nouvel agent référent, Edith Boulet, qui gère le planning d'utilisation de nos équipements.

Pour aider à la promotion, un annuaire des associations locales devrait être diffusé début 2021.

Contact : Edith Boulet
02 33 82 03 49
msapbelleme@perchenormand.fr



Question à ...



> **Brigitte LAURENT**
Vice-présidente en charge des activités sportives et de loisirs, des associations et des médiathèques

Dans quelle mesure la Communauté de Communes peut-elle intervenir auprès des associations ?

«Le tissu associatif fait partie des composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité d'un territoire. Pour le maintenir, nous intervenons essentiellement par le prêt et la rénovation de nos infrastructures, mais aussi, lorsque l'activité d'une association participe au rayonnement de notre territoire à l'extérieur de ses limites, par l'attribution de subventions de soutien.»

TRAVAUX - VOIRIE

> Une voirie qui tient la route

Le programme annuel d'entretien de la voirie communautaire s'est déroulé tout au long de l'été. Cette année ce sont plus de 365 000 € qui ont été investis pour les travaux de chaussées des voies revêtues et près de 50 000 € pour l'assainissement de ces voies (fossés, drains, buses...) représentant ainsi une enveloppe totale de 415 000 €.

La totalité de la voirie intercommunale représente environ 350 kms de routes et chemins goudronnés, ce qui nécessite un programme annuel d'investissement tenant compte de l'état de celle-ci. Dès l'automne, les élus communaux ont été consultés pour faire remonter l'ensemble des besoins, qui seront étudiés par la commission communautaire en ce début d'année afin d'établir le nouveau programme d'investissement.



Question à ...



> **Jean-Claude LHERAULT**
Vice-président en charge des travaux et de la voirie

Comment résumeriez-vous la politique de travaux de la Communauté de Communes ?

«Les travaux représentent l'un des principaux moyens d'action de notre collectivité en terme d'investissement. Nous sommes notamment vigilants à la rénovation énergétique de nos bâtiments, qui constitue aujourd'hui un véritable enjeu de développement durable, ainsi qu'au maintien de l'équité territoriale en terme d'équipements.»

> Travaux à l'étude

Si les travaux de l'année 2020 ont été nombreux, avec les Pôles de Santé de Val-au-Perche et Ceton, la rénovation de l'Office de Tourisme et de l'école de Bellême, la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand n'est pas en manque de projets pour 2021. Des études portant sur la rénovation du gymnase et de l'école du Theil-sur-Huisne à Val-au-Perche seront lancées, de même qu'un projet d'agrandissement de l'Elabo à Bellême.

> Les espaces France Services

Accompagner les usagers

Ouverte dès 2017, la Maison de Services au Public de Val-au-Perche a rencontré un vif succès ces 3 dernières années avec une fréquentation atteignant près de 600 personnes en 2019. En 2020, malgré la crise sanitaire et les épisodes de confinement, l'accueil a été maintenu dans le respect des protocoles d préconisés.

Rappelons que ce service permet de répondre au mieux aux besoins des usagers en les accompagnant dans leurs démarches administratives. Notre agent, Jessica Bekkar, accueille, informe et oriente les administrés sur différentes thématiques (santé, retraite, social, ...). De nombreux partenaires ont conventionné avec la Maison de Services au Public comme la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), Pôle Emploi, la Mission Locale, la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT), la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP), l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), CAP Emploi, ou encore l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Ce service est soutenu en partie par l'Etat qui verse une subvention de 30 000€ à la Communauté de Communes pour aider au financement de ce service essentiel à la population.

Une nouvelle antenne à Bellême

Dans un souci d'équité territoriale, un second lieu s'est ouvert au début de l'été dernier sous la mairie de Bellême afin de servir d'antenne de la Maison des Services au Public des Collines du Perche Normand. Ces nouveaux locaux disposent de bureaux disponibles pour des permanences d'acteurs sociaux tels que le relais assistantes maternelles, le conciliateur de justice, et CAP Emploi (pour les personnes en situation de handicap). Notre agent, Edith Boulet, a déjà accueilli et conseillé près de 300 usagers depuis juin 2020, en dépit de la situation sanitaire.

Labelisation France Services

Le 1^{er} octobre dernier, en réponse à la candidature de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand auprès des services de l'État, nos structures ont été labellisées «Espaces France Services», dispositif prenant la suite des Maisons de Services au Public. Cette labellisation fait suite à un audit qui s'est déroulé en juillet 2020, portant sur les moyens mis en place en vue de respecter les 12 engagements nationaux tels que, la formation du personnel polyvalent, l'équipement informatique en libre-service ou encore l'amplitude d'ouverture au public. Ces règles rigoureuses, imposées par l'Etat, permettent de garantir un même niveau d'exigence et de qualité aux citoyens. Sur l'ensemble du territoire français, 856 espaces labellisés ont été ouverts en 2020. Une reconnaissance supplémentaire pour ces nouveaux espaces France Services de Val-au-Perche et Bellême devenus des interlocuteurs incontournables pour nos usagers.



Question à ...



> **Rémy TESSIER**
Vice-président en charge
des services à la population

Quel est l'objectif de la démarche France Services ?

«L'enjeu essentiel pour notre collectivité est d'offrir des services, non seulement auprès de la population active, comme à travers nos crèches ou relais d'assistantes maternelles par exemple, mais aussi à l'ensemble de la population qui à tout moment peut être confronté à des difficultés d'accès à l'information dans leurs démarches. C'est en cela que l'ouverture des deux espaces France Services, à Val-au-Perche et à Bellême, répond à une véritable nécessité pour nos usagers.»



Informations pratiques

Site de Val-au-Perche :
3 rue de la Cidrierie, Le Theil
les lundi de 13h30 à 16h30,
mardi, mercredi et vendredi
8h45 à 12h et de 13h30 à
16h30 et jeudi 8h45 à 12h
Tél : 02 37 49 61 88

Site de Bellême :
Place de la République,
sous la Mairie
les mardi, mercredi de 9h à
12h et de 14h à 17h, jeudi de
9h à 14h et le vendredi de
9h à 12h
Tél : 02 33 82 03 49

perchenormand@france-services.gouv.fr

> Priorité à la maîtrise budgétaire

A l'aube de ce nouveau mandat, les élus communautaires auront à fixer leurs orientations budgétaires à l'occasion du Débat d'Orientations Budgétaires au cours du 1^{er} trimestre 2021, précédant le vote du budget. Conformément aux souhaits des nouveaux élus, les orientations budgétaires iront dans le sens de la continuité des investissements pour l'économie de notre territoire, créatrice d'emplois, mais également de la consolidation des services à la population, synonyme d'attractivité pour les habitants. Pour tous ces investissements, élus et techniciens travaillent systéma-

tiquement à la recherche de financements, tant auprès de l'Etat, de la Région, que du Département. Dans les trois prochaines années, notre capacité d'autofinancement (CAF) diminuera au gré des emprunts que nous devons souscrire pour financer ces projets. Le budget de fonctionnement représente un peu plus de 6 millions d'euros, dont 43 % consacrés aux charges de personnel. L'année 2020 sera marquée par l'impact de la crise sanitaire, tant sur nos dépenses de fonctionnement (+ 30 000 €) pour les achats de protection (masques, virucides...) que sur nos recettes de

Chiffres clés

645 333 €

Capacité d'Autofinancement (CAF) hors emprunt

1.4

Ratio de désendettement (nb d'années théoriques nécessaires au remboursement de la dette)

1 355 000 €

Encours de la dette (hors budgets annexes)

fonctionnement (- 60 000 €) lié à la baisse des recettes de nos services. Nous allons entamer dès ce début de mandat une démarche de mutualisation avec les communes en mutualisant certaines prestations (achats de matériels et produits liés à la crise sanitaire, contrôles périodiques des équipements...) afin d'obtenir les meilleurs prix pour nos collectivités. Dans une conjoncture très incertaine, la maîtrise budgétaire est de rigueur, tout en maintenant un niveau d'investissement à la hauteur du projet de territoire que défendent chaque jour vos élus.

Principaux projets d'investissements



Développement économique
(ZA de la Croix Verte)
500 000 €



Rénovations des écoles
(Bellême et Val-au-Perche)
4 700 000 €



Réhabilitation du gymnase de Val-au-Perche
2 000 000 €



Rénovation des routes
400 000 €



Rénovation des bâtiments publics
150 000 €

Tous ces projets feront l'objet d'une planification ajustée, afin que ces nouvelles dépenses soient supportables pour notre budget.

INFOS PRATIQUES

MÉDIATHÈQUE-LUDOTHÈQUE VAL-AU-PERCHE (Le Theil)
Mardi et vendredi : 14h-18h
Mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h
Samedi : 10h-12h30 et 14h-17h
Contact : 02 37 49 66 36
mediatheque.letheil@perchenormand.fr

MÉDIATHÈQUE DE BELLÊME
Du mardi au vendredi : 15h-18h
Jeudi et samedi : 10h-12h30
Contact : 02 33 73 16 80
mediatheque.belleme@gmail.com
Nouveau site internet :
mediatheque.perchenormand.fr

ACCUEIL DE LOISIRS
Belforêt-en-Perche, Val-au-Perche, Saint-Germain-de-la-Coudre, Ceton
Les mercredis et pendant les vacances.
Contacts :
06 04 44 63 63 (secteur Bellême)
06 42 22 09 56 (secteur Val-au-Perche)

MULTI-ACCUEIL «LES P'TITS LOUPS»
Val-au-Perche (Le Theil)
Contact : 02 37 53 56 60
creche.lesptitsloups@perchenormand.fr

MULTI-ACCUEIL «LES 3 POMMES»
Bellême
Contact : 02 33 85 44 27
creche.3pomm@orange.fr

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES
Le Theil (Val-au-Perche)
RDV au 06 78 73 68 05
rampe@perchenormand.fr
Bellême
RDV au 06 42 25 90 21
ramdupaysbellemois@orange.fr

LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS
Val-au-Perche (Le Theil)
Contact : 02 37 53 56 62
laep@perchenormand.fr
Bellême
Contact : 02 33 85 44 27
lacourteechelle-laep@orange.fr

PISCINES
Ceton : H²O.Perche
Piscine couverte avec espace détente et activités, ouverte toute l'année
Bellême
Piscine extérieure chauffée, ouverte de juin à septembre
Contact : 02 37 29 71 82
piscines@perchenormand.fr

DÉCHETTERIES
Val-au-Perche (Le Theil)
Lundi, mercredi, et vendredi : 13h30-17h30
Mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h
Samedi : 13h30-17h15

Bellême
Du lundi au samedi : 9h-12h et 13h30-18h

AGENCE POSTALE
Saint-Germain-de-la-Coudre
Du mardi au samedi : 9h15-12h15